

PROFESSEUR DE GUITARE EN REMPLACEMENT D'UN AGENT MISSION DU 01/09/2019 AU 31/01/2020

Catégorie	B	Titulaire/contractuel	Titulaire/contractuel
Filière	Culturelle	Cadre d'emploi	Assistant d'enseignement artistique

Place dans la hiérarchie et relations de travail

- Service de rattachement : Direction des Affaires Culturelles et Educatives de la CCMP
- Supérieur hiérarchique direct : Directeur de l'Académie de musique et de danse
- Situation fonctionnelle : Relations avec les professeurs de l'AMD, l'équipe des intervenants en milieu scolaire, les élèves, les parents d'élèves, le secrétariat de l'AMD, les différents partenaires associatifs ou institutionnels.
- Autonomie et responsabilité : Autonomie dans la pédagogie et l'organisation des cours, dans un cadre de responsabilités défini (cf ; règlement intérieur des professeurs de l'AMD)

Profil du poste

- Diplôme d'Etat de professeur de musique obligatoire
- Rémunération statutaire
- Nombre d'heures : 13h30
- Jours d'intervention possibles : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi

Missions

• Activités principales

- Enseigner la guitare aux enfants, adolescents, adultes de l'Académie de Musique et de Danse de la CCMP, en cours individuel et/ou collectif, sur les 3 cycles du cursus
- Assurer le suivi, l'évaluation et l'orientation des élèves en relation avec la direction de l'AMD.
- Participation à la découverte instrumentale
- Participation à la concertation pédagogique
- Conduite et accompagnement de projets pédagogiques, artistiques et culturels à dimension collective, innovants et interdisciplinaires en cohérence avec le projet d'établissement de l'AMD.

• Activités ponctuelles ou spécifiques

- Assurer les répétitions d'ateliers de pratique collective instrumentale
- Participer aux événements ponctuels ou exceptionnels de l'établissement
- Participer aux réunions de l'équipe pédagogique
- Participation à l'action culturelle de l'Académie de Musique et de Danse (AMD) sur le territoire de la CCMP
- Développer des interventions artistiques et pédagogiques en direction des structures partenaires de l'AMD
- Participer au développement d'une approche collective et à la coproduction du Projet d'Etablissement
- Mettre en œuvre des indicateurs partagés de progression individuelle et collective

Compétences

- **Connaissances**

- Textes cadres (Schémas d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture Etc....).
- Fonctionnement d'un établissement d'enseignement artistique, organes de concertation et de décision
- Réseaux professionnels d'information, de création et de diffusion artistique, centres de ressources
- Offre de formation et de perfectionnement artistique
- Théorie et pratique des langages artistiques, répertoires, méthodes et techniques pédagogiques
- Cycles, niveaux et nomenclature des études
- Evolution de la discipline et des pratiques
- Informatique.

- **Savoir faire**

- Inscrire son activité d'enseignement dans le projet d'établissement de l'AMD
- Intégrer et développer ses apports dans et pour une démarche globale de formation de l'élève
- Communiquer techniquement des gestes artistiques dans le cadre d'une pédagogie collective
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves
- Evaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique
- Effectuer des recherches pour faire évoluer sa pratique pédagogique
- Identifier et accompagner le projet personnel de l'élève
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leur orientation

- **Savoir être**

- Avoir l'esprit d'équipe et le sens du travail en équipe
- S'organiser en prenant des initiatives dans un cadre de responsabilité défini et en rendant compte.
- Avoir le sens du contact, être à l'écoute, faire preuve de pédagogie
- Être respectueux du fonctionnement du service et de la CCMP, avoir le sens du service public.
- Faire preuve de discrétion
- Être disponible.
- Être titulaire du permis B